



TARIFS DES EMPLACEMENTS ET SERVICES 2024 (en € TTC)

établi dans le contrat de concession de service du 03/05/2023 entre la
Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer (concedant)
et la SPL Tourisme en Pays de Saint-Omer (concessionnaire)

Tarifs d'escale

forfait eau, électricité et accès sanitaire inclus

Longueur du bateau	Escale >2h	Nuitée	Semaine
< 6,50m	5	10	60
6.50m - 10m	5	12	72
10m - 13,50m	5	13	78
13,50m - 18m	5	16	96

Tarifs des emplacements longue durée

consommations d'eau et d'électricité en sus

Longueur du bateau	Mois	Semestre	Année	Résident
< 6,50m	100	400	600	780
6.50m - 10m	120	480	720	940
10m - 13,50m	130	520	780	1020
13,50m - 18m	160	640	960	1250

NB : En cas de non-paiement des sommes dues à leur échéance, les redevables sont tenus de régulariser leur situation sous quinze jours après rappel du gestionnaire de port sous peine de résiliation du contrat d'amarrage et du paiement d'une indemnité d'occupation sans titre correspondant au double de la redevance due suivant le barème jusqu'à libération des lieux.

Tarifs consommations eau et électricité

Eau (1e m3)	5
Electricité (1e kWh)	0,50

Tarifs visiteurs

S'entend par visiteur toute personne ne figurant pas comme « ayant-droit » dans le contrat d'occupation temporaire.

Journée	Gratuit
Nuitée	4

Tarifs des services

Caution badge	15	Mise à l'eau (ponctuelle)	5
Douche	2	Mise à l'eau (accès annuel)	20
Lave-linge	5	Espace de stockage (par m ³ /mois)	10
Sèche-linge	5		
Pompage eaux grises et fonds de cale	Gratuit		
Accès Wifi	Gratuit		